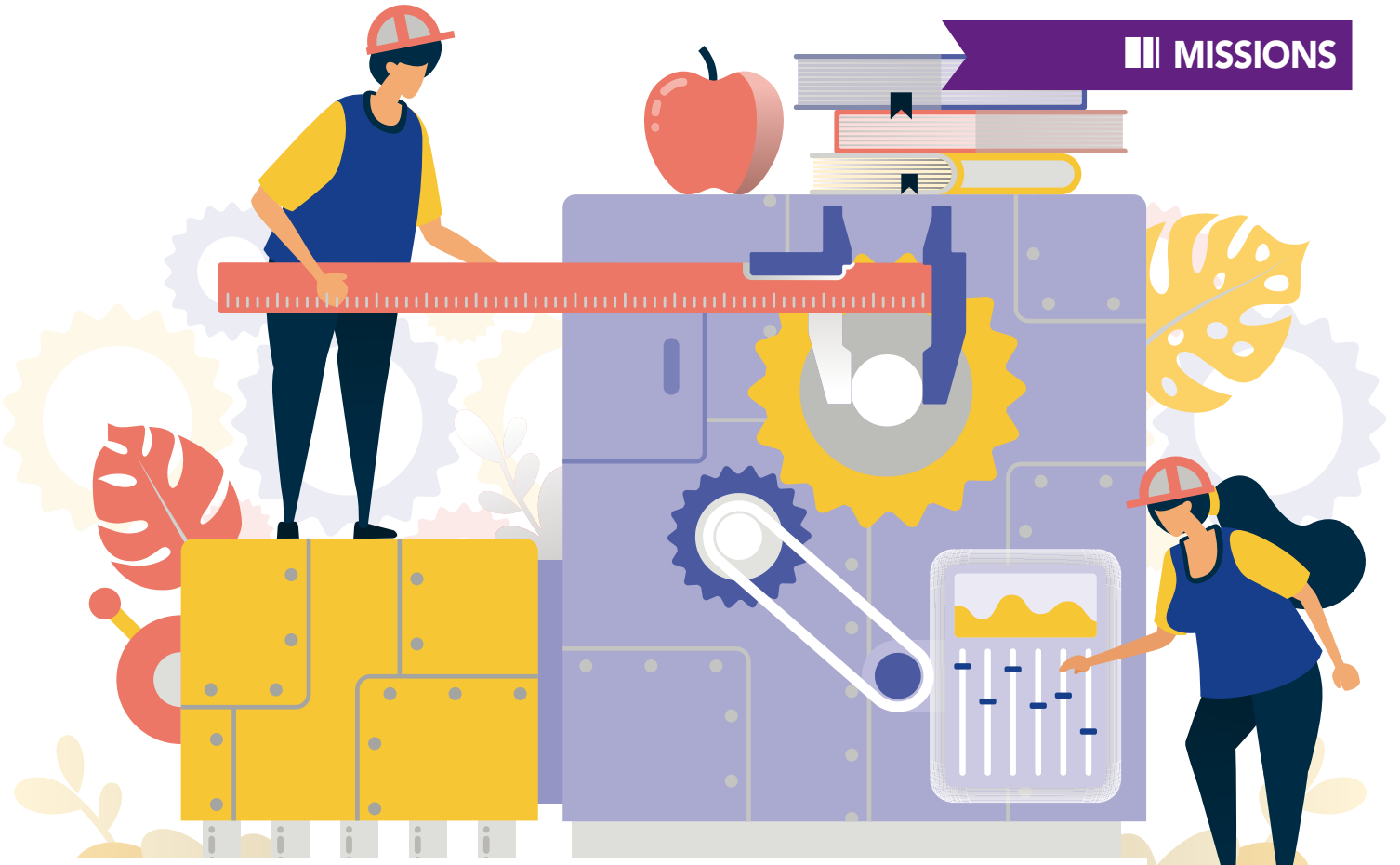

© - AdobeStock

Réforme de la voie professionnelle : UN ENJEU DE CLASSE ET DE SOCIÉTÉ

La voie professionnelle sous statut scolaire concerne 37 % des élèves. Le lycée professionnel concentre fortement des populations « d'origine sociale défavorisée » (57 %). Par conséquent, cette réforme va surtout impacter la jeunesse issue des milieux populaires. Des questions brûlantes se posent dans cette voie de formation : reproduction sociale, filières extrêmement genrées, poids des origines géographiques, finalité de la formation, reconnaissance des diplômes. De plus, les enjeux écologiques et numériques, tout comme la nécessité de répondre aux besoins sociaux exigent une élévation du niveau de qualification des jeunes.

Non seulement la réforme Macron ne répond pas à ces enjeux, mais au contraire elle constitue un véritable bond en arrière !

UN PROJET RÉACTIONNAIRE

Après 1945, la formation professionnelle est arrachée des mains du patronat et ainsi s'impose l'ambition humaniste : « former l'homme, le travailleur et le citoyen » qui remet en cause la vision utilitariste qui prévalait depuis le début du XXe.

Le libéralisme des années quatre-vingt a attaqué cette vision émancipatrice. L'effondrement de pans entiers de l'industrie, l'invisibilité croissante des classes populaires, l'abandon des ambitions d'éducation populaire et l'essor du chômage font le reste : accusé, de fabriquer des chômeur·euses, l'enseignement professionnel est sommé d'accroître ses liens avec le monde économique. Les vertus formatrices de l'entreprise sont alors présentées comme novatrices. On parle de moins en moins d'éducation et de plus en plus de formation, le diplôme dans sa fonction sociale est attaqué ! Depuis la stratégie de Lisbonne en 2000, le système éducatif doit s'adapter aux besoins du patronat pour créer une main-d'œuvre « bon marché » comme un élément de la compétitivité mondiale. On passe d'une logique de cursus permettant l'apprentissage d'un métier à une logique de parcours visant l'obtention de compétences et l'employabilité immédiate. La réforme Macron qui vise à livrer la jeunesse des classes populaires et les lycées professionnels aux entreprises s'inscrit dans cette doxa libérale.

> Un contrat d'engagement qui n'a pour objectif que de renforcer les devoirs au détriment des droits

LIVRER LA JEUNESSE AU MARCHÉ DE L'EMPLOI

Les occurrences de mots dans le dossier de presse de présentation de la réforme par le Ministère sont édifiantes : emploi (x47), entreprise (x44), stage (x33), insertion (x22), égalité des chances (x3), culture (x1). La réforme Macron a bien pour seule boussole l'insertion et l'employabilité immédiate au détriment de l'objectif émancipateur porté par la CGT. La nomination de Carole Grandjean comme ministère déléguée à l'enseignement professionnel sous la double tutelle du ministre du Travail, du plein-emploi et de l'insertion et du ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, symbolise ce changement d'orientation.

CARTE DES FORMATIONS : ADÉQUATION RADICALE ET PLAN SOCIAL !

Le gouvernement annonce la « fermeture de 100 % des formations me-

nant insuffisamment à l'emploi ou à la poursuite d'études à la rentrée 2026 » et des ouvertures qui répondent aux besoins locaux en main-d'œuvre des entreprises en lien avec les métiers en tension ou d'avenir. Il faut atteindre l'objectif du plein emploi en 2027 ! Dans le même esprit le développement de formations spécialisées (MC, FCIL), non-qualifiantes, essentiellement effectuées en entreprise va s'accélérer. Jamais ne sont évoquées la nature du contrat de travail, la qualification, les salaires, les conditions de travail et de sécurité. Les filières tertiaires sont particulièrement menacées. C'est un véritable plan social qui s'annonce. Dans les faits, ne pas tenir compte des envies des élèves et piloter uniquement avec les taux d'insertion dans l'emploi, c'est produire plus d'orientation subie !

LE FAUX-SEMBLANT DE LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Au prétexte que 13 % des élèves sont décrocheur·euses en lycée professionnel (contre 30 % de taux de rupture pour l'apprentissage), la question est mise en avant par le gouvernement, mais sans réelles mesures efficientes pour réduire le décrochage en amont Au final c'est un prétexte pour confier ces jeunes à des partenaires en lien avec le monde économique, cette déscolarisation précoce conduit à externaliser la lutte contre le décrochage scolaire alors qu'existe au sein des LP des dispositifs qui ont fait leurs preuves (réorientations rapides, pôle d'accompagnement à la persévérance scolaire, mission de lutte contre le décrochage scolaire…). La réforme évoque même la possibilité de « mentor » – c'est-à-dire de salarié·es du privé – qui encadrerait ces jeunes.

> Le fond idéologique est toujours le même : l'entreprise ferait mieux que l'École pour former et insérer.

DÉRÉGULER L'ANNÉE DE TERMINALE BAC PRO

Alors qu'on peut voir l'impact catastrophique du passage anticipé des épreuves de spécialités en lycée général et technologique, Macron veut calquer cette organisation au LP. Les examens auraient lieu en mars et les PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) seraient allongées pour les élèves qui suivraient le module « insertion professionnelle » ! Ceux et celles voulant poursuivre leurs études reviendraient au mois de juin. Pour les élèves c'est une nouvelle baisse de temps de formation professionnelle et générale en lycée. La gratification des stages risque de dissuader les élèves de s'engager vers les poursuites d'études. Comprise en 1,40 euros et 2,80 euros de l'heure, elle ne coutera rien aux entreprises car elle est financée par de l'argent public ! La moitié du milliard octroyé chaque année y sera consacré.

L'ENTREPRISE UN LIEU DE FORMATION, VRAIMENT ?

Le fond idéologique est toujours le même : l'entreprise ferait mieux que l'École pour former et insérer. Présenter les PFMP et leur doublement en terminale comme l'alpha et l'oméga de la formation professionnelle est un a priori idéologique. D'une part, les liens entre le LP et le monde économique sont déjà très (trop) forts, comme en témoigne le développement des Campus des métiers et des qualifications. D'autre part, jamais ne sont interrogées leur accessibilité (difficile à trouver, discriminatoire, lié à la conjoncture), leur qualité (encadrement défaillant/répétition des tâches) et leur dangerosité (accidents du travail/exposition aux risques/VSST).

LE PACTE : TRAVAILLER PLUS POUR PERDRE MOINS…

Il s'agit, pour les personnels volontaires, d'accepter des missions supplémentaires (remplacement de courte durée, aide aux élèves, lien école/entreprise) pour un montant indemnitaire de 7500 euros désocialisé et défiscalisé. Cette augmentation de la charge de travail est une négation du travail didactique et pédagogique. Non seulement, le pacte est le bras armé de la réforme car tous les dispositifs éligibles sont les mesures sur lesquelles elle repose, mais il est aussi un levier pour attaquer le statut. Générateur d'inégalités entre les femmes et les hommes, il va mettre les personnels en concurrence et déliter les collectifs de travail. Il consacre une vision managériale qui s'incarnera dans la mise en place de hiérarchies intermédiaires.

La réforme Macron de la voie professionnelle est une régression majeure qui doit être combattue par l'ensemble de la CGT. ◆

La casse des droits et l'individualisation pour plus de précarité.

La dernière loi promue en 2018 « Liberté de choisir son avenir professionnel » porte un coup fatal à la liberté de choix et à l'accès à la formation professionnelle.

Quatre ans plus tard, le gouvernement, à l'initiative de Macron, a lancé ce qu'il appelle « Objectif plein-emploi » pour 2027 et annonce une loi « pour une nouvelle société du travail et de l'emploi ». Après la réforme de l'assurance chômage, celle-ci prévoit la mise en place de France travail. Ce projet s'inscrit dans la suite des ordonnances qui ont favorisé le recours à la précarité (les CDD sont de plus en plus courts), notamment des jeunes et des travailleurs licenciés avant l'âge de la retraite.

La future réforme de France Travail, tout comme la récente réforme de l'assurance chômage n'ont pas d'autres buts que de mettre le plus grand nombre, et parmi eux, souvent les plus précaires, sous le joug du patronat. Son contenu repose sur une attaque en règle des droits individuels à la formation et de l'indemnisation des privé·es d'emploi.

De la logique d'une formation d'investissement pour le futur on est passé à une logique de rentabilisation d'un système au service de la productivité et du profit.

C'est ainsi que le gouvernement pense aujourd'hui mettre en place une politique de formation uniquement destinée au plein-emploi et à une adéquation radicale entre formation et emploi. ◆

Laurence Robert

Professeure de gestion administrative

dans l'Yonne, académie de Dijon

En tant que prof de GA, comment as-tu ressenti les annonces de Macron sur la fermeture des filières prétendument non-insérantes, notamment celles du tertiaire ?

J'ai ressenti une grande colère face à la nouvelle attaque concernant la filière gestion-administration devenue entre-temps « AGOrA » ; la promesse du ministère était de proposer une diminution de capacité d'accueil ou des fermetures pendant 4 ans jusqu'en 2022 ! Or il nous annonce des fermetures jusqu'en 2026 ! Certains collègues se sont reconvertis dans la filière Accueil ou Logistique et au final, on leur annonce aussi des fermetures ou réduction de capacité alors que ces collègues ont fait des efforts pour leur reconversion. C'est un grand mépris du corps enseignant et du métier même.

Le tertiaire n'a cessé d'être développé ces dernières années sans aucune réflexion pour au final aboutir à un véritable naufrage et ce sont encore les enseignants qui en font les frais !

Comment as-tu pris les annonces du ministre de l'éducation sur les reconversions envisagées dans le primaire et au collège ?

L'adaptabilité semble être la seule réponse du ministère qui tient absolument à avoir un enseignant face à une classe, peu importe les compétences de l'enseignant. C'est vraiment méconnaître les différents niveaux d'enseignements. Un enseignant de lycée professionnel ne procède pas comme un enseignant de collège ou d'école primaire ! Les attentes sont totalement différentes et personnellement je ne me sens pas en capacité d'avoir un autre public que celui de l'enseignement professionnel ! De plus, je trouve que le ministère manque totalement de considération face aux professeurs des écoles ou aux enseignants de collèges pour au final proposer des postes sans formation spécifique à des PLP.

Comment envisages-tu l'avenir de la voie professionnelle ?

La voie professionnelle est à mon avis au bord du gouffre surtout dans les territoires ruraux, il me semble inconcevable de fermer 80 filières non insérantes tout en créant 150 diplômes sans moyens conséquents supplémentaires et en tenant compte du bassin local d'emploi tellement fluctuant ! Les collègues semblent inquiets mais peu prêts à s'engager dans des actions plus marquantes. Seule la lutte contre le pacte en voie pro permettrait de stopper nette cette réforme, tout comme le refus de s'investir dans des FCIL qui sont totalement chronophage à monter, peu viable dans le temps et qui ne permettent pas aux étudiants d'obtenir un diplôme supplémentaire. La dégradation de nos conditions de travail ne va pas cesser de croitre malheureusement !

Comment envisages-tu ton avenir ?

J'ai déjà été convoquée pour un entretien avec la RH de proximité de mon département en 2018 et je ne souhaite pas attendre d'être reconvoquée à nouveau car j'enseigne dans un département rural où le bassin d'emploi n'est pas très favorable aux emplois administratifs. J'ai donc devancé cet éventuel appel pour travailler sur une reconversion sur un poste d'attachée administrative, un milieu très éloigné de l'enseignement car je ne me vois pas absolument pas enseignante en collège ou à l'école ! ◆

Un lycée pro au service de l'émancipation des jeunes

Propositions CGT Educ'action

Les grilles horaires issues de la réforme Blanquer ont diminué les heures d'enseignement disciplinaire. La réforme Macron, qui augmente encore le temps de stage des élèves retire encore des heures d'enseignement. **Pour la CGT Educ'action, il est plus que nécessaire de redonner les heures perdues** dans des disciplines générales et professionnelles.

La refonte des référentiels pour les adapter aux compétences mises en œuvre dans le cadre d'un emploi témoigne du glissement de l'enseignement à un métier vers celui minimaliste d'occupation d'un poste de travail. Il s'agit aujourd'hui de faire accéder à des compétences utiles et polyvalentes afin de faire baisser la culture professionnelle et par conséquent sa rémunération. Tout le contraire de ce que propose la CGT !

REDONNER DE LA QUALIFICATION

L'introduction des blocs de compétences dans les diplômes validés par les scolaires conduit à un affaiblissement de leur valeur symbolique pour une insertion de qualité. Cette dévalorisation liée à l'introduction du CCF se poursuit avec la mise en place d'attestations de compétences validant partiellement des éléments du diplôme en cas d'échec du ou de la candidat·e.

Cette mise en pièces des diplômes conduit inexorablement à une individualisation accrue dans le monde du travail : **Les compétences individuelles mises en œuvre dans l'emploi détrônent la qualification reconnue par le diplôme.** Bienvenue sur le marché de l'emploi, celui où le patronat fixe aujourd'hui les règles et de l'offre et de la demande…

La CGT Éduc'action revendique l'abandon de l'évaluation par compétences et demande le retour à un maximum d'épreuves ponctuelles nationales garantissant un traitement équitable pour chaque candidat.

RENDRE LA VOIE PROFESSIONNELLE PLUS ATTRACTIVE

Pour la CGT Educ'action **il faut réorganiser la scolarité en cursus et s'attaquer à l'orientation « contrariée ».** Il faut donc rompre avec « l'orientation active » qui repose sur la construction d'un parcours professionnel et mettre en place une éducation à l'orientation basée sur la connaissance des métiers avec des moyens institutionnels spécialisés. Il faut en finir avec la « vente de soi » et l'employabilité immédiate.

Sur le long terme **des filières qui intègrent les enjeux écologiques** doivent être mises en place dans les métiers du bâtiment, de l'industrie ou de la production. Le développement de formations qui **répondent aux besoins sociaux des populations** est indispensable. La baisse constante des effectifs doit être combattue en ouvrant **des formations formant aux métiers du sport, des jeux vidéo, des médias, de la culture, du net…** La fin de Parcoursup, la création de classes passerelles et l'ouverture de places en STS doivent garantir des poursuites d'études réussies et qualifiantes.

DÉGENRER LES FORMATIONS

L'enseignement professionnel n'est pas mixte. En 2021, 12 % seulement des effectifs en Bac Pro industriels sont des filles. Par opposition, les effectifs sont pléthoriques dans les métiers de service.

Au LP, les filles subissent une double domination. Elles sont formées dans des filières qui reproduisent les stéréotypes de genre (professionnalisation du travail domestique, naturalisation des compétences féminines) et qui les condamnent souvent à des bas salaires, de la précarité, des horaires flexibles.

La CGT Educ'action revendique un accès sans discrimination de sexe à toutes les formations comme un des moyens pour s'attaquer à la reproduction d'un ordre social genré.

LUTTER CONTRE LES INEGALITES ET LES DISCRIMINATIONS

La discrimination est un régime global de fonctionnement et d'organisation de l'institution scolaire, et plus largement un produit de l'ordre social. **Le LP concentre fortement des populations d'origine populaire** (57 % d'élèves d'une « origine sociale défavorisée ») **et d'ascendance migratoire** (les 3/4 des garçons descendants d'Afrique subsaharienne sont scolarisés dans les filières professionnelles). Cette population d'élèves présente des difficultés scolaires importantes, notamment dans la maitrise de la langue.

C'est pourquoi **il est indispensable d'intégrer les lycées professionnels dans une carte refondée de l'éducation prioritaire.** Gagner des moyens pour ces élèves c'est lutter contre les inégalités sociales. A ce titre, la CGT Educ'action revendique une allocation d'étude pour les jeunes dans le cadre d'une scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans. ◆

© - AdobeStock